

**DELIBERATION**

présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la CCI Haute-Savoie, le Jeudi 21 Novembre 2019

**« DELIBERATION RELATIVE A LA****VENTE FONCIERE - CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAVOIE / COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY : DESSERTE DU CENTRE COMMERCIAL DU GRAND EPAGNY PAR LE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) - PARCELLES CADASTREES AO 21P, AO 89P ET AO91P****Contexte**

Dans le cadre des travaux viaires liés à la desserte du Centre Commercial du Grand Epagny par le BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS), la Chambre de Commerce et de l'Industrie, par délibération de son Assemblée Générale Statutaire du 19 juin 2014, a autorisé la Commune d'Epagny Metz-Tessy à mettre en œuvre les travaux de voirie nécessaires à la mise en service du BHNS et a décidé que la signature de la promesse de vente des terrains concernés au profit de la commune interviendrait aux termes des travaux de réaménagement du site des douanes, et au plus tard dans les 5 ans de ladite délibération.

L'objectif poursuivi était de conserver les droits à construire nécessaires au projet de construction sur lesdits terrains, les constructions antérieures ayant fait l'objet d'un sinistre.

Afin de régulariser ce dossier, il est nécessaire que la CCI Haute-Savoie vende à la Commune d'Epagny Metz-Tessy les tènements correspondants, à savoir une partie des parcelles cadastrées à la section AO sous les numéros 21, 89 et 91, soit une superficie respective de 105 m<sup>2</sup>, 3 m<sup>2</sup> et 1 170 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 1 278 m<sup>2</sup> telle que figurée sous teinte bleue au plan ci-annexé.

Il est ici précisé que la superficie des terrains cédés ne correspond pas à celle indiquée par la délibération susvisée du 19 juin 2014 mais résulte du plan de bornage réalisé le 12 juin 2018 par le Cabinet SARL V&K GAILLARD dans le cadre du projet de bail de la CCI sur le reste des tènements.

Lesdits tènements étant classés en zone Ux3 "secteurs liés au centre commercial Grand Epagny" au PLU du secteur d'Epagny, il est proposé de retenir un prix de vente de 25,00 € / m<sup>2</sup> conformément aux acquisitions réalisées par la commune dans le cadre des travaux d'aménagement du BHNS, soit un prix de 31 950,00 €.

**Délibération**

***L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, réunie le Jeudi 21 Novembre 2019,***

***DÉCIDE de vendre une partie des parcelles cadastrées à la section AO sous les numéros 21 (105 m<sup>2</sup>), 89 (3 m<sup>2</sup>) et 91 (1 170 m<sup>2</sup>), soit une superficie totale de 1 278 m<sup>2</sup> telle que figurée sous teinte bleue au plan ci-annexé, propriété de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Haute-Savoie, au prix de 31 950,00 €,***

***PRECISE que le tènement sera vendu libre de toute occupation,***

***DECIDE notwithstanding la délibération susvisée du 19 juin 2014 décidant la signature d'une promesse de vente, de procéder à la vente desdits terrains sans promesse de vente préalable, l'acte authentique de vente devant être régularisé après signature du bail à intervenir avec la société SCI KIWI afin de permettre l'enregistrement du nouveau parcellaire, soit au plus tard le 31 décembre 2020, compte tenu de l'évolution de ce dossier, et notamment aux risques de décalage dans le temps et à l'instruction judiciaire d'un éventuel recours,***

.../...

**AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la régularisation de ce dossier par acte notarié,**

**PRECISE que tous les frais afférents (frais de géomètre et frais notariés) seront pris en charge par la Commune d'Epagny Metz-Tessy.**

**PRÉCISE que le transfert de propriété et de risque interviendra à la réitération de la présente délibération par acte authentique.**

---

**Résultat du vote**

**Quorum : 20**

**Nombre de membres : 39**

**Nombre de membres en exercice : 39**

**Nombre de membre présents : 20**

**BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, CARRIER Philippe, DETURCHE Thierry, DUFOUR Annie, FEDELE Claude, FRANQUET Evelyne, GAUD Yves-Edouard, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.**

**Nombre de voix pour : 20**

**Nombre de voix contre : 0**

**Nombre d'absentions : 0**

**Nombre de refus de vote : 0**

**Le Secrétaire  
Thierry DETURCHE**

-----  
**Le Président  
Guy METRAL**

